

Enquête NOYADES 2012 1^{er} juin - 30 septembre 2012

Résultats intermédiaires : Noyades ayant eu lieu entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2012 enregistrées à la date du 6 juillet

L'enquête NOYADES 2012 a été lancée en mai 2012. Elle est organisée par l'Institut de veille sanitaire et la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (Ministère de l'Intérieur), en lien avec le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, et réalisée par SEPIA-Santé.

L'enquête concerne tous les départements et toutes les noyades entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2012 dès lors qu'elles ont fait l'objet d'une intervention de secours organisés, et qu'elles ont été suivies d'une hospitalisation ou d'un décès.

Le recueil des données est assuré par les secours intervenant sur place : pompiers, Samu-Smur, gendarmerie, police, Croix rouge française, CRS, maîtres-nageurs sauveteurs, etc.

Il s'agit de résultats provisoires correspondants aux noyades enregistrées à la date du 6 juillet.

1. Résultats généraux

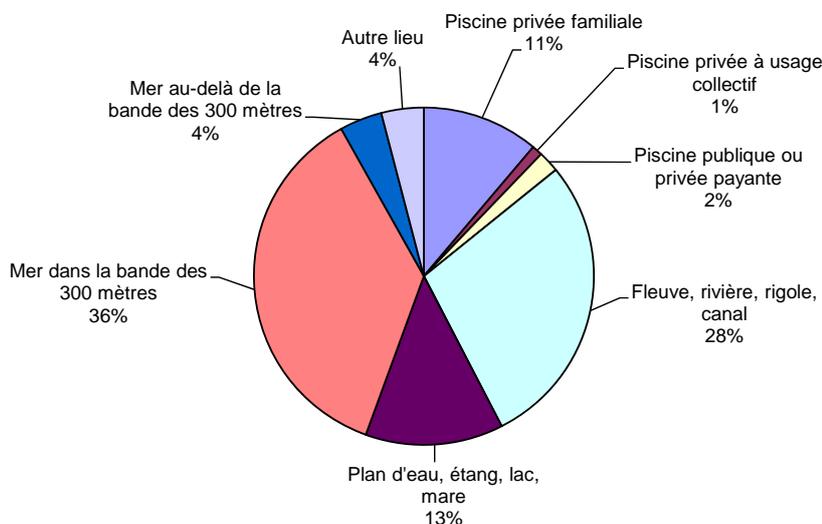
Entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2012, 231 noyades suivies, soit d'un décès (N=137 décès), soit d'une hospitalisation, ont été dénombrées en France métropolitaine et dans les DOM/TOM.

Elles se répartissent en :

- 148 noyades accidentelles, dont 73 décès (soit 49 %)
- 29 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 25 décès
- 54 noyades d'origine inconnue, dont 39 décès.

2. Description des 148 noyades accidentelles du 1^{er} juin au 5 juillet 2012

2.1. Selon le lieu



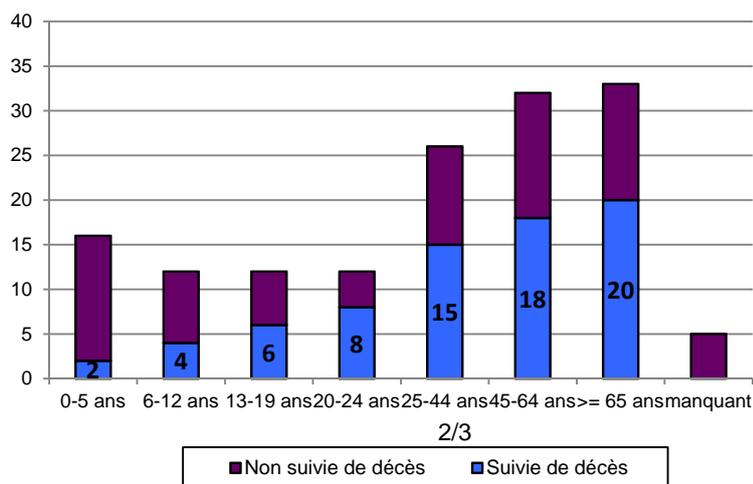
Répartition des noyades accidentelles par lieu de noyade

- Sur les 148 noyades accidentelles enregistrées, 59 (40 %) ont eu lieu en mer, 22 (15 %) en piscine tous types confondus, 19 (13 %) en plan d'eau, 42 (28 %) en cours d'eau et 6 (4 %) dans d'autres lieux (baignoires, bassins...)
- Parmi les 22 noyades en piscine, 17 (77 %) ont eu lieu en piscine privée familiale, et 12 (55 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans
- Plus d'un tiers (N=20, soit 38 %) des noyades en mer (<300m) concernait des personnes de 65 ans ou plus, et 21 % (N=11) concernaient des personnes de moins de 25 ans
- Sur les 42 noyades dans un cours d'eau, un quart (N=11, soit 26 %) concernait des personnes de 25 à 44 ans, et un tiers (N=13, soit 31 %) concernait des personnes de 45 ans et plus.

2.2. Âge et devenir

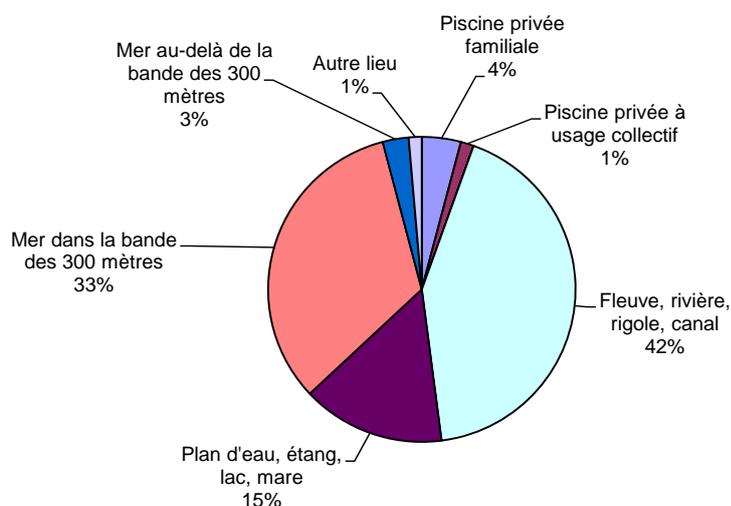
Parmi les 148 noyades accidentelles, 73 (49 %) ont été suivies d'un décès. Cette proportion varie en fonction de l'âge :

Devenir des victimes de noyade accidentelle en fonction de l'âge



3. Les 73 noyades accidentelles suivies de décès

Répartition des décès selon le lieu



Les 73 noyades accidentelles suivies de décès se répartissent en :

- 31 (42 %) en cours d'eau
- 26 (36 %) en mer
- 11 (15 %) en plan d'eau
- 4 (5 %) en piscine
- 1 (1 %) en d'autres lieux.

Parmi les 17 noyades ayant eu lieu en piscines privées familiales, 3 (18 %) ont été suivies d'un décès, dont un enfant de moins de 6 ans.

Contacts :

Institut de veille sanitaire (InVS), Département maladies chroniques et traumatismes, Unité traumatismes
L. Lasbeur (01 55 12 53 16) ; Dr B. Thélot (01 41 79 68 75) / accidents@invs.sante.fr

Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
J-P. Petiteau (01 56 04 73 65 / 73 72) / jean-pierre.petiteau@interieur.gouv.fr

SEPIA-Santé

C. Salgues, L. Offredo, M-T. Guillam (02 97 28 88 03) / noyades2012_sepia@orange.fr

Pour en savoir plus :

Enquête NOYADES 2012 (<http://www.invs.sante.fr/surveillance/noyades/index.htm>)

Informations sur recueil des données (<http://www.invs.sante.fr/applications/noyades2012/index.html>)

Communiqué de presse « L'InVS lance une nouvelle édition de l'enquête NOYADES (1^{er} juin – 30 septembre 2012) » (<http://www.invs.sante.fr/fr/Espace-presse/Communiques-de-presse/2012/L-InVS-lance-une-nouvelle-edition-de-l-enquete-NOYADES-1er-juin-30-septembre-2012>)